

# Le Chêne vert

Bulletin municipal

ÉDITION SPÉCIALE ÉLECTIONS



## L'édito du maire



**Pour inaugurer son mandat, la nouvelle maire Fabienne Hurmic a souhaité s'adresser à tous les Pailletones et les Pailletons. C'est ce discours, prononcé lors du premier conseil municipal, que nous retranscrivons ici. Il annonce une nouvelle méthode de travail, une nouvelle façon de faire avancer les choses, plus collective et plus proche des habitants. Un discours de politique générale.**

Paillet, le vendredi 27 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

Chers habitants de Paillet,

Chers membres du conseil municipal,

C'est avec une émotion sincère et une grande fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, car pour arriver jusqu'ici il m'a fallu suivre un long parcours, personnel, de travail intense tout au long de ma vie mais aussi pour connaître les arcanes d'une

mairie durant ces 11 années d'élue. C'est aussi et surtout un long travail collectif avec une belle équipe que je tiens à remercier du fond du cœur, car nous avons travaillé avec détermination pour préparer longuement notre programme et notre campagne.

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Cette confiance, je la reçois avec humilité, mais aussi avec un profond sens des responsabilités. Être maire, ce n'est pas seulement exercer une fonction, c'est s'engager au service de toutes et tous, avec exigence, écoute et dévouement.

Consciente des défis auxquels notre pays est confronté, dans un contexte national souvent difficile, nous sommes convaincus que c'est au niveau local, grâce à la mobilisation et à la participation de chacun, que nous pourrons faire la différence.

Je tiens à saluer tous les membres du conseil municipal, anciens et nouveaux, de toutes les listes. Nous souhaitons travailler sereinement, loin des polémiques, dans l'intérêt général. Chacun d'entre vous apporte une expérience, une sensibilité et une énergie précieuses. C'est collectivement que nous construirons l'avenir de Paillet.

Notre commune est riche de son histoire, de son patrimoine, mais surtout de ses habitants. Paillet, ce sont des femmes et des hommes attachés à leur territoire, à leur qualité de vie, à la solidarité et au vivre ensemble. C'est cette identité que nous devons préserver tout en préparant l'avenir.

Je souhaite être une maire accessible, proche de vous, attentive à vos préoccupations et à vos idées. Le dialogue sera au cœur de notre action. Sur rendez-vous, vous pourrez me rencontrer tous les matins, pour me faire part de vos demandes et de vos difficultés, de vos suggestions. Je suis là grâce à vous et pour vous.

Nous sommes une équipe composée de femmes et d'hommes de bonne volonté, issus de tous horizons, unis par une même envie : œuvrer pour le développement harmonieux de notre commune. Nous souhaitons bâtir ensemble un avenir équilibré, où le progrès s'accompagne du respect de notre identité, de notre esprit de village et de nos valeurs de convivialité, de solidarité et de bien vivre ensemble.

Je crois profondément en la force du collectif. Rien ne se fera seule. C'est ensemble, élus, habitants, acteurs locaux, que nous réussirons à faire vivre et évoluer notre commune.

Enfin, je souhaite adresser un mot particulier à celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour Paillet : tous les agents municipaux, en particulier ces derniers jours les personnels du secrétariat qui dans la tourmente font le maximum pour que le service public fonctionne du mieux que possible, mais aussi mes remerciements vont vers les bénévoles, les membres de la réserve citoyenne qui ont œuvré avec cœur lors des dernières inondations de la Garonne, ainsi que les associations, les entrepreneurs, les commerçants.

Votre engagement est essentiel, et je tiens à vous assurer de mon soutien et de ma reconnaissance. Aujourd'hui marque le début d'un nouveau chapitre. Je l'aborde avec détermination, sincérité et enthousiasme.

Pour Paillet, pour vous, pour nous tous.

Je vous remercie.

*Fabienne Hurmic*

# Le nouveau conseil municipal



Fabienne HURMIC

Maire

Premier adjoint



Jean-Luc ELUARD

Budget

Culture, communication  
et patrimoine

Associations et jeunesse  
CCAS et social, santé  
alimentation  
Dé démocratie locale

Deuxième adjoint e



Patricia GUILLOTIN

Culture, communication  
et patrimoine

CCAS et social, santé  
alimentation  
Travaux, voirie, urbanisme,  
environnement

Troisième adjoint



Philippe PLAASCH

Travaux, voirie, urbanisme,  
environnement

Associations et jeunesse



Madeleine  
DESCHAMPS

Culture, communication  
et patrimoine

SIELP

CCAS et social, santé  
alimentation



Joël FOUQUEUR

Travaux, voirie, urbanisme,  
environnement

Associations et jeunesse



Morgane MERCIER

Budget



Julien CORDIER

Budget

Culture, communication  
et patrimoine

Travaux, voirie, urbanisme,  
environnement



Marion  
DALENÇON

CCAS et social, santé  
alimentation

SIELP

Démocratie locale



Marc DE LA LLAVE

CCAS et social, santé  
alimentation

SIELP



Marie ALBI

Culture, communication  
et patrimoine



Ludovic GINELLI

CCAS et social, santé  
alimentation

Travaux, voirie, urbanisme,  
environnement



Ghislain  
GUIMBERTEAU

Paillet, un élan collectif

Budget



Bruno MARTIN

Paillet, un élan collectif

Travaux, voirie, urbanisme,  
environnement



Serge ARNAUD

Un souffle nouveau

Associations et jeunesse

# Les commissions municipales

## Budget

Jean-Luc ELUARD      Morgane MERCIER  
Julien CORDIER      Ghislain GUIMBERTEAU

## Travaux, voirie urbanisme, environnement

Patricia GUILLOTIN      Joël FOUQUEUR  
Philippe PLAASCH      Julien CORDIER  
Bruno MARTIN      Ludovic GINELLI

## Culture, communication et patrimoine

Jean-Luc ELUARD      Julien CORDIER  
Patricia GUILLOTIN      Marie ALBI  
Madeleine DESCHAMPS

## CCAS, et social, santé alimentation

Patricia GUILLOTIN      Marion DALENÇON  
Madeleine DESCHAMPS      Marc DE LA LLAVE  
Ludovic GINELLI      Jean-Luc ELUARD

## Associations et jeunesse

Jean-Luc ELUARD      Joël FOUQUEUR  
Philippe PLAASCH      Serge ARNAUD

## SIELP

Madeleine DESCHAMPS      Marc DE LA LLAVE  
Marion DALENÇON

## Démocratie locale

Jean-Luc ELUARD      Marion DALENÇON

Cette commission est destinée à discuter et proposer des moyens d'améliorer la vie démocratique locale. Elle est ouverte à tous les habitants de Paillet qui le désirent. Si vous êtes intéressés pour participer (entre 4 et 6 réunions par an), vous pouvez appeler le 05 56 72 14 57 ou venir vous inscrire au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture

## Les domaines d'intervention de la municipalité

Même si de plus en plus de compétences sont transférées aux Communautés de Communes (Convergence-Garonne en ce qui nous concerne), la municipalité conserve un large éventail de compétences dans tous les domaines.

Voici quelques unes des tâches principales d'une mairie :

-**social** : organisation de la politique sociale via le CCAS qui est indépendant mais soutenu par la mairie, aide à la constitution de dossiers, protection générale de la santé publique, devoir d'alerte sanitaire...

-**enseignement** : gestion des écoles maternelles et élémentaires et du personnel non-enseignant, dépenses

pour le fonctionnement des écoles (chauffage notamment), organisation du périscolaire, veille au respect

de l'obligation scolaire, gestion de la caisse des écoles. Tout ce qui est de l'ordre du pédagogique (programmes, enseignants, nombre de classes...) dépend de l'Éducation Nationale.

-**sports** : construction et financement des équipements, subventions aux clubs, sécurité des installations.

-**culture** : bibliothèque, conservation des archives municipales, réalisation de fouilles archéologiques préventives lors d'un chantier, aide aux associations

-**économie** : aides aux professionnels de santé en zone déficitaire, participation financière à certains investissements d'intérêt public... Mais aucune aide ne peut être versée aux entreprises privées.




-**urbanisme** : élaboration du PLU, permis de construire, préemption de parcelles, zones de protection agricoles et naturelles, gestions des voies rurales et du plan de déplacements (feux, stops, sens interdits...) sur les voies rurales. Et sur les départementales, avec accord du département.

-**habitat** : surtout en zone urbaine mais la commune peut mettre en place un plan local d'habitat et des opérations d'amélioration. Pour une commune comme Paillet, il s'agit essentiellement de participer aux commissions d'attribution des logements sociaux. Et aussi de police sur les bâtiments en ruine mais le cadre est contraignant.

-**environnement** : inventaires locaux du patrimoine naturel, participation au ramassage des déchets via le SEMOCTOM, à la distribution des eaux, en régie ou en délégation, aménagement des cours d'eau transférés (l'Artolie en ce qui nous concerne). Une grande partie de ces pouvoirs sont exercés en délégation à d'autres organismes mais il reste possible de les effectuer directement.

-**gestion du cimetière** et de tout ce qui s'y rapporte. -et bien entendu le **vote du budget** sur lequel nous reviendrons en détail dans une prochaine édition.

# L'agenda du printemps

10/05	<b>LOTO</b> - Comité des fêtes Salle Daniel Hougas à 15h	
24/05	<b>Vide Grenier</b> - Société de chasse Centre bourg	
13/06	<b>Paillet en scène</b> Centre bourg à partir de 16h	
21/06	<b>Braderie</b> - Secours populaire Salle Daniel Hougas de 10h à 17h	

## Les infos pratiques

**Les horaires de la mairie :** Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 13h00 – 17h00

**Les horaires de la bibliothèque :** Lundi de 16h00 – 17h30  
Mercredi de 14h00 – 18h00  
Samedi de 15h30 – 18h00  
Bébé lecteurs 3ème Lundi de chaque mois

**La bibliothèque recherche  
des bénévoles !**

**Les horaires de travaux :** Du lundi au vendredi 08h30 – 12h30 et 14h30 – 19h00  
Les samedis 09h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00  
Les dimanches et jours fériés 10h00 – 12h00

**Pour plus d'infos :**  Vivons paillet **Site internet:** [mairiepaillet.fr](http://mairiepaillet.fr)

- Devant la mairie, une boîte à idées a été mise en place afin que tous les habitants puissent participer à la vie communale.
- La mairie recherche des photos anciennes pour faire revivre la mémoire de notre village. Si vous en possédez, n'hésitez pas à nous transmettre une copie afin de partager ces souvenirs avec tous.



Les dépôts sauvages sont passibles d'une infraction de 5<sup>e</sup> classe et d'une amende de 1500 €.

**Le Chêne vert,**  
journal municipal de Paillet  
**Directrice de la publication**  
Fabienne Hurmic  
**Rédaction**  
Jean Luc Eluard  
**Maquette et mise en page**  
Marie Albi